

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **78 (1942)**

Heft 38

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Doit-on réorganiser les cours post-scolaires ?* — *Nécrologie : Mme Bavaud.* — *Société vaudoise de travaux manuels.* — GENÈVE : U. I. P. G. - DAMES : *Causerie Hayem.* — NEUCHÂTEL : *Allocations d'automne.* — JURA : *Chronique.* — INFORMATIONS : *Horaire Zenith.* — *Bibliographie.* — TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : RICHARD BERGER : *Courses d'étude et dessin.* — JUSTE PITHON : *Un procédé pour enseigner l'accord du participe passé.* — INFORMATIONS : *Réforme scolaire au Japon.* — *L'éducation préscolaire et la guerre.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD DOIT-ON RÉORGANISER LES COURS POST-SCOLAIRES ?

Les temps où nous vivons sont marqués par une véritable révolution dans le domaine des idées. Les grands problèmes politiques, économiques et sociaux sont repris et discutés passionnément. Tout ce qui paraissait définitivement acquis ou indiscutablement en place est remis sur le métier, critiqué sans ménagement, et des idées nouvelles arrivent en foule.

C'est que notre jeunesse, indifférente jusqu'ici à certains problèmes où elle est pourtant intéressée, cette jeunesse, dis-je, entre brusquement en lice et réclame son droit à l'organisation du pays. Un véritable conflit surgit alors, conflit de générations, où, si l'on veut éviter le pire, chacun devra faire des concessions : les jeunes devront reconnaître le travail des aînés qui nous ont légué, dans l'honneur et dans l'ordre, un pays intact et sans flétrissures. Ils devront aussi, et en toute humilité, faire confiance en la sagesse de personnes prudentes et intègres.

De leur côté, les « moins jeunes » devront considérer comme un devoir certaines modifications de principes, ne pas rejeter les jeunes et leurs idées, mais essayer de les utiliser, collaborer afin de maintenir l'intérêt et le contact, et, s'ils veulent garder la direction (ce qui est naturel), se montrer des enthousiastes et des entraîneurs d'hommes.

En pédagogie comme en économie ou en politique, des idées nouvelles se font jour ; la jeunesse s'intéresse et discute de la manière dont elle est éduquée ; de partout nous arrivent des rumeurs ; chacun voudrait apporter sa pierre au magnifique édifice qu'est l'éducation des générations futures.

Nous allons, ici même et très modestement, essayer de reprendre le problème des cours complémentaires post-scolaires, en entrevoyant une organisation nouvelle, compatible avec l'esprit et les aspirations de la jeunesse.

On oublie, en effet, une chose, quand on impose à notre jeunesse des cours d'éducation en dehors de l'âge scolaire, on oublie, dis-je, de se renseigner auprès des jeunes, de prendre leur température, de comprendre leurs aspirations. Or, comme on n'enseigne pas la gymnastique en faux-col et cravate, on n'organise pas *ex cathedra*, ou d'un bureau seulement, ce qui devrait être un mouvement de jeunesse ; il faut entrer en lice, prendre contact avec les jeunes, être si possible avec leur génération (moralement tout au moins) et la comprendre. Tous les rapports ne prouveront rien ; la seule présence d'un chef sur un terrain vaudra mieux que dix ans de travail statistique. Tous ceux qui ont vibré avec notre jeunesse seront d'accord sur ce point. Seulement voilà, ils n'ont généralement pas droit au chapitre.

Je ne développerai pas ici une critique des cours complémentaires ; chacun connaît les griefs que dans tous les milieux on élève contre les dits cours. Un travail de M. Chantrens, daté de juin 1942, et prévu pour une réalisation immédiate, en attendant une réorganisation de base, présente pas mal d'arguments qui prouvent qu'on fait fausse route.

Tous les arguments, toutes les théories pour ou contre les cours complémentaires me sont, du reste, absolument indifférents ; une seule chose compte, et aucune discussion, si savante soit-elle, n'y changera rien : les cours complémentaires sont impopulaires aux élèves (surtout en ville), et aux maîtres. Tant pis pour les maîtres, mais attention aux élèves.

Y a-t-il péril en la demeure, me direz-vous ? — Oui, parce qu'on dégoûte notre jeunesse, et, ce faisant, on la livre aux influences des partis extrêmes qui travaillent pour le plus grand mal de notre pays.

Or il ne faut pas se leurrer ; cette actuelle jeunesse fournira les citoyens de demain. Elle demande au pays autre chose que nos cours complémentaires, et, si elle est en train de se désintéresser, de façon presque absolue, de ses devoirs civiques (élections et votations), si elle nourrit trop souvent une dédaigneuse indifférence envers la chose publique, c'est la faute de l'Etat qui n'a pas su se l'associer.

Mais foin de vaines théories ! revenons au fait : trouver une autre base d'éducation post-scolaire.

Il faut d'abord supprimer l'organisation actuelle, la supprimer totalement, essayer de la faire oublier. — C'est avec peine et une très grande déception que j'ai lu le maintien intégral de l'organisation ancienne pour l'hiver 1942-1943, et cela malgré un gros effort de la S. P. V. qui présenta au Département quelques suggestions de réformes

immédiates, à titre transitoire et en attendant une réorganisation. La solution admise est naturellement la plus simple, elle demande peu d'effort, ne satisfait personne et déçoit tous ceux que le problème préoccupe.

Mais je reviens à mon sujet. Après avoir supprimé les Cours complémentaires, il faut se demander le but que l'on poursuit et à qui l'on va s'adresser.

Le but me paraît double, c'est tout au moins comme cela que je comprends l'intention du législateur quand il a décidé les Cours post-scolaires.

a) Instruction post-scolaire. b) Education nationale.

(A suivre.)

R. M.

NÉCROLOGIE

† **Cyrine Bavaud.** — Pour la troisième fois cette année, le corps enseignant catholique du district d'Echallens vient d'être frappé par le deuil.

Vendredi 16 octobre, toute la population de Bottens était réunie dans le temple pour rendre les derniers devoirs à M^{me} Cyrine Bavaud, ancienne institutrice, membre honoraire de la S. P. V.

Au cimetière, après l'office religieux, M. James Mivelaz, nouveau président de la section pédagogique d'Echallens, a rappelé sa mémoire. Brevetée en 1890, elle fit deux remplacements à Villars-le-Terroir et à Etagnières, fut nommée à Bottens où elle dut, pour raisons de santé, prendre sa retraite quelque peu prématurément, après 28 ans d'enseignement, laissant dans le village les meilleurs souvenirs.

Pendant sa maladie qui l'obligea à garder le lit pendant 11 ans, elle eut la triple joie d'être souvent visitée par ses anciens élèves, de voir son fils devenir prêtre et sa fille, M^{me} Nicod-Bavaud, lui succéder à la même tâche.

Que cette collègue reçoive, ainsi que sa famille, notre respectueuse sympathie.

H. P.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL

Nous rappelons l'*Assemblée d'automne* aujourd'hui 24 crt, 14 h. 30, Ecole normale, ainsi que le *Cours de perfectionnement de modelage* (Collège classique de Béthusy), les samedis 7, 14 et 21 novembre, de 14 h. 30 à 17 h. Les inscriptions pour ce cours sont reçues par M. R. Martin, président, avenue de Beaulieu 31, jusqu'au 4 novembre.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES

CAUSERIE DE M^{me} HAYEM

M^{me} Hayem a bien voulu accepter de venir nous renseigner sur le programme et les méthodes de la « Maison de la Jeunesse » de Villars sur Ollon.

Cette causerie se fera à la *Taverne de Plainpalais*, le mercredi 28 octobre, à 17 heures. Les collègues de l'enseignement enfantin et de l'enseignement secondaire sont cordialement invités. A. D.

NEUCHÂTEL

ALLOCATIONS D'AUTOMNE

Nous avons dit (*Bulletin* du 5 septembre) qu'à la suite du refus opposé par le Conseil d'Etat à une requête de la Fédération des fonctionnaires tendant à augmenter les allocations de renchérissement fixées pour l'année courante, le Comité central de la S. P. N. avait jugé nécessaire de reprendre la question sous une autre forme, celle d'une allocation extraordinaire d'automne permettant d'alléger les dépenses occasionnées par les approvisionnements de l'arrière-saison.

Le Comité de la Fédération, sollicité d'entreprendre des démarches dans ce sens, donna suite au vœu de nos dirigeants et obtint satisfaction. Les journaux nous apprennent, en effet, que le Conseil d'Etat accordera au personnel cantonal une allocation unique, dite d'automne, sur les bases suivantes :

mariés, 60 fr. ; célibataires, 37 fr. 50 ; pour chaque enfant, 22 fr. 50.

Une réduction de 10 % sur ces versements est prévue lorsque le traitement est supérieur à 5000 fr. ; lorsqu'il dépasse 8000 fr., la réduction est de 20 %.

Bien que cette allocation soit modeste, beaucoup plus modeste que celle fixée par le Conseil fédéral en faveur des serviteurs de la Confédération, reconnaissons l'intention bienveillante qui est à la base en souhaitant que les allocations pour 1943 dont le Grand Conseil s'occupera prochainement tiennent mieux compte qu'en la présente année de la marge du renchérissement. J.-Ed. M.

JURA

CHRONIQUE

Le Conseil exécutif a décidé, le 4 septembre 1942, de créer un office pour la surveillance de la gymnastique scolaire. Il a nommé un expert cantonal, M. Müllener, maître de gymnastique à l'Ecole normale de Berne-Hofwyl. Sa tâche première sera d'organiser et de surveiller les examens de capacité de notre jeunesse scolaire.

L'expert cantonal sera assisté de 1 à 3 experts d'arrondissement. La Direction de l'Instruction publique a fixé comme suit la tâche des experts :

« Les experts auront devant eux un champ d'activité vaste et fécond. Ils doivent avant tout préparer et surveiller les examens d'aptitudes en matière de gymnastique prévus par l'ordonnance fédérale sur l'enseignement militaire préparatoire et que chaque écolier suisse est tenu de subir à la fin de sa scolarité. L'expert cantonal est chargé des cours de gymnastique, de l'inspection des classes, de la visite des places de

gymnastique. Il doit en outre — de concert avec les inspecteurs scolaires — vouer son attention à la gymnastique en général. Il est le conseiller de la Direction de l'Instruction publique pour toutes les questions relevant de l'enseignement de la gymnastique. »

Nous souhaitons vivement que ce nouvel organe stimule le corps enseignant et surtout les communes rurales, dont certaines comprennent avec peine l'engouement que manifeste pour la culture physique la génération montante.

V. M.

INFORMATIONS

HORAIRE ZÉNITH

Collègues ! une simple carte postale à M. G. Luginbuhl, éditeur, 6, av. de Rumine, Lausanne, et vous recevrez gratuitement et sans frais de port un certain nombre d'exemplaires d'horaires Zénith, neufs, édition été 1942, dont votre enseignement tirera certainement profit.

BIBLIOGRAPHIE

L'Electricité pour tous, revue trimestrielle, éditée par l'Electrodiffusion à Zurich, en liaison avec l'Ofel à Lausanne, N° 3, 1942, 20^e année, 16 pages, 15 illustrations.

Sommaire : Au Comptoir Suisse ; Le géant électricité ; A bâtons rompus à travers la radio ; Le coffret mystérieux ; Recettes de cuisine de Martine ; concours doté de 50 prix, etc.

Le Code civil suisse. *Exposé systématique tenant compte de la jurisprudence du Tribunal fédéral*, par Pierre Tuor, Dr en droit, professeur à l'Université de Berne. Traduit de l'allemand par Henri Deschenaux, Dr en droit, secrétaire au Tribunal fédéral. XII et 652 pages. Relié toile, 28 fr. Editions Polygraphiques S. A., Zurich.

Pour l'étude du *Code civil*, on ne possédait pas encore en Suisse romande un ouvrage systématique qui, tout en restant simple et clair constitue un exposé complet de droit civil, parfaitement mis au point. La traduction française du manuel si prisé en Suisse alémanique *Das Schweizerische Zivilgesetzbuch* de M. Pierre Tuor, professeur à l'Université de Berne, vient combler cette lacune.

L'auteur ne se borne pas à une sèche description des dispositions légales : il les commente, les compare à ce qui existait autrefois, en révèle la pensée qu'elles incorporent et en découvre le contenu juridique, moral et social.

La traduction de M. H. Deschenaux, secrétaire au Tribunal fédéral, ne trahit pas les qualités de l'ouvrage. Ecrite dans une langue châtiée, ferme et élégante, elle donne l'impression d'une œuvre originale. La version française contient diverses additions qui tiennent compte de la législation nouvelle et de la jurisprudence la plus récente. La citation des arrêts du Tribunal fédéral est complétée par des renvois au *Journal des Tribunaux*. La pagination correspond à celle de l'édition allemande.

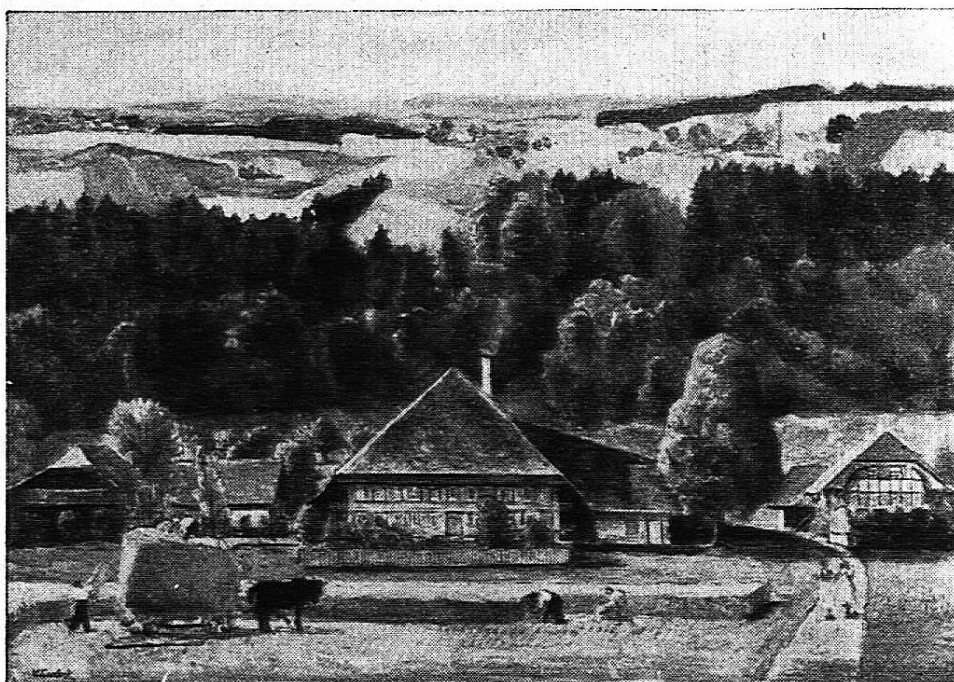
TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

DÉJÀ PARUS

<i>Groupe</i>	<i>Tableau N°</i>		<i>Série</i>	<i>Peintre</i>
Histoire et culture nationales.	5	Soldats mercenaires . . .	1 ^{re}	B. Mangold.
	23	Morat, 1476	4 ^e	O. Baumberger.
	27	Landsgemeinde de Glaris .	5 ^e	B. Mangold.
	32	A la frontière : Mitrailleurs de montagne	6 ^e	W. Koch.
	35	Marché dans une ville au moyen âge	7 ^e	P. Bœsch.
Préhistoire.	30	Les hommes des cavernes	6 ^e	E. Hodel.
Les styles.	4	Roman : Saint-Ursanne .	1 ^{re}	L. Vonlanthen.
	16	Gothique : Lausanne . .	2 ^e	K. Peterli.
	28	Baroque : Einsiedeln . .	5 ^e	A. Schenkel.
Types d'habitations.	2	Maison tessinoise	1 ^{re}	N. Stœcklin.
	25	Maison paysanne de la Suisse septentrionale . .	5 ^e	R. Kundig.
	33	Ferme bernoise	7 ^e	V. Surbek.
Paysages typiques.	12	Cluses du Jura	2 ^e	C. Bieri.
	24	Vallée du Rhône	4 ^e	Théo Pasche.
	29	Glacier (Tschierva-Roseg).	6 ^e	V. Surbek.
L'homme, le sol, le travail.	1	Cueillette des pommes . .	1 ^{re}	E. Bohni.
	10	Montée à l'alpage	2 ^e	A. Carigiet.
	11	Vendanges à Lavaux . . .	2 ^e	R. Martin.
	18	Pêche au lac de Constance	3 ^e	H. Haefliger.
	19	Intérieur de chalet	3 ^e	A. Brügger.
Lutte contre les forces naturelles.	3	Avalanches	1 ^{re}	V. Surbek.
	20	Correction des torrents . .	3 ^e	V. Surbek.
Technique, industries et métiers.	8	Usine électrique	1 ^{re}	H. Erni.
	13	Port de Bâle	2 ^e	A. Christ.
	14	Saline	2 ^e	H. Erni.
	15	Usine à gaz	2 ^e	O. Baumberger.
	31	Avions de transport . . .	6 ^e	H. Erni.
	34	Atelier de tissage	7 ^e	A. M. v. Matt-Gunz.
Animaux et plantes dans leur milieu.	6	Chocards	1 ^{re}	F. Stauffer.
	7	Marmottes	1 ^{re}	R. Hainard.
	9	Hérissons	2 ^e	R. Hainard.
	17	Arolles	3 ^e	F. Stauffer.
	22	Prairie alpestre	4 ^e	A. Schwarzenbach.
	26	Vipère du Jura	5 ^e	P.-A. Robert.
	36	Végétation au bord d'un lac	7 ^e	P.-A. Robert.
Contes illustrés.	21	Robiquet	4 ^e	F. Deringer.

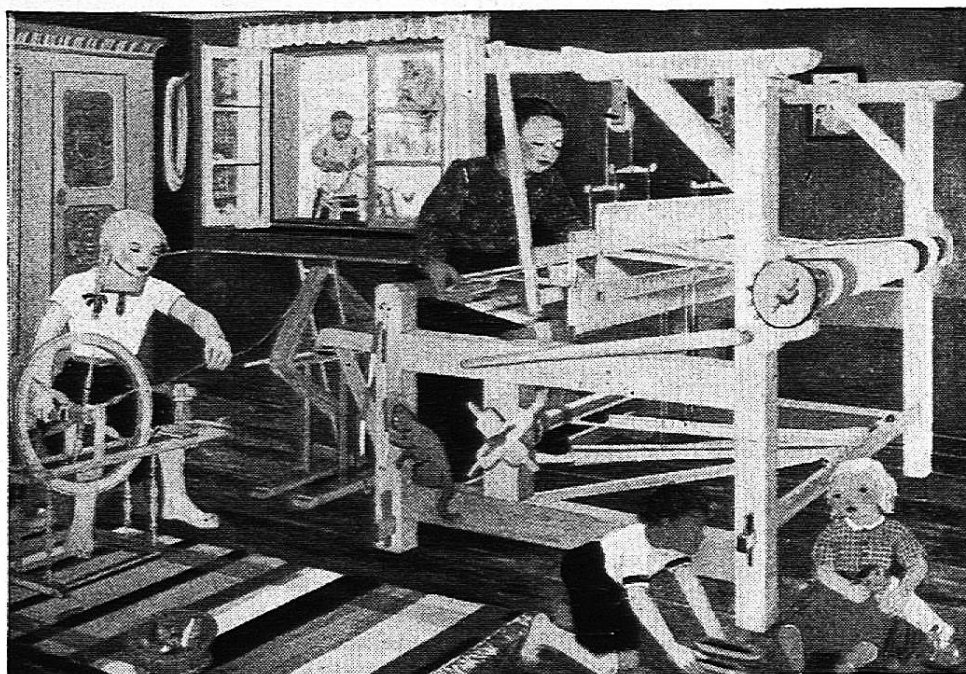
VII^e SÉRIE (parue en 1942)

FERME BERNOISE



Groupe : Types d'habitations. Peintre : V. SURBEK, Berne.

ATELIER DE TISSAGE

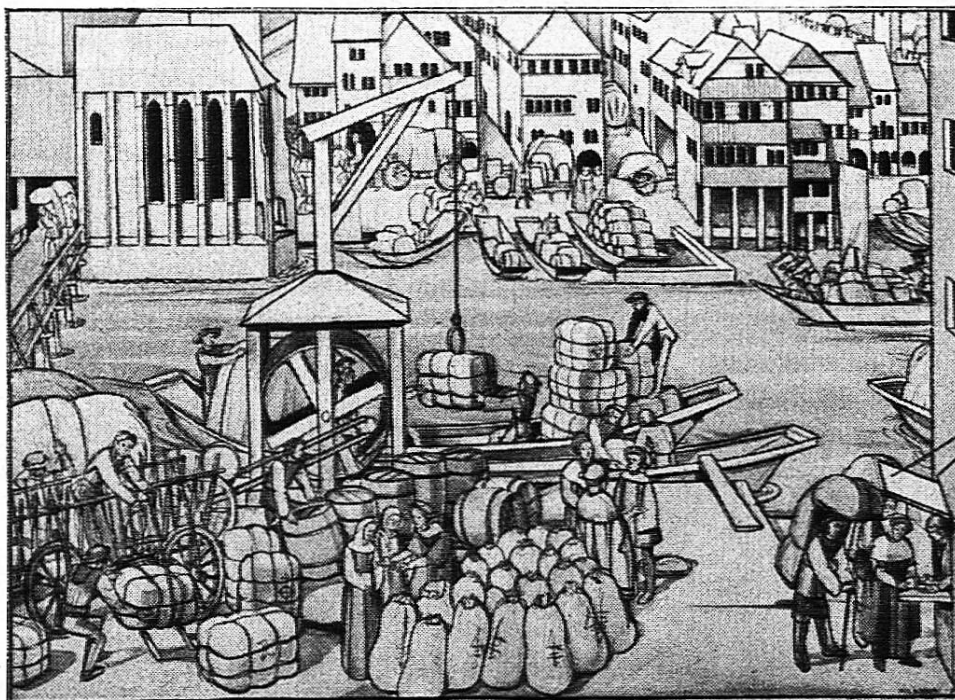


Groupe : Technique, industries et métiers.

Peintre : ANNE-MARIE VON MATT-GUNZ, Stanz.

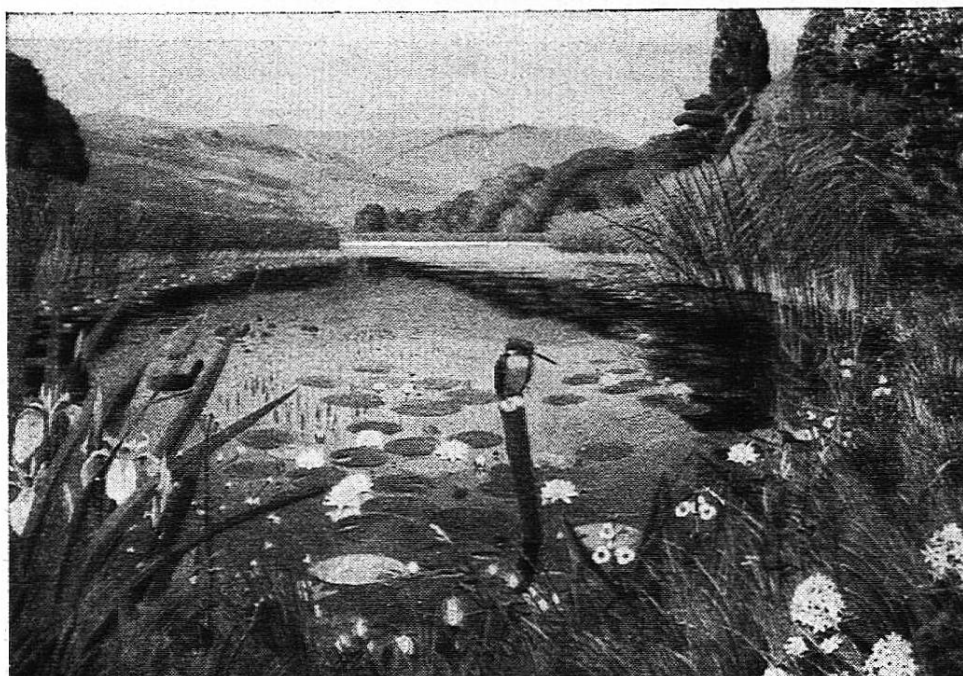
Editeur : Commission intercantonale de la Société suisse des instituteurs pour l'Etude des questions scolaires.

MARCHÉ DANS UNE VILLE AU MOYEN AGE



Groupe : Histoire et culture nationales. Peintre : PAUL BÄSCH, Berne.

VÉGÉTATION AU BORD D'UN LAC



*Groupe : Animaux et plantes dans leur milieu.
Peintre : PAUL-A. ROBERT, Evillard.*

*Vente : E. Ingold & Cie, Herzogenbuchsee. Librairie Payot, Lausanne.
Pour conditions de vente, voir prospectus encarté dans le présent numéro.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE

COURSES D'ÉTUDE ET DESSIN

Depuis que le corps enseignant a été invité à organiser, en hiver aussi bien qu'en été, des courses dites d'études destinées à faire connaître à la jeunesse les richesses artistiques et industrielles de notre pays, bien des maîtres se demandent comment il devraient s'y prendre pour retirer de ces courtes excursions le maximum de profit ...pédagogique. En ce qui concerne la visite de villes ou de monuments, les résultats sont plutôt décevants, si l'on en croit les descriptions que les élèves rédigent à leur retour en classe. Il y est surtout question de repas pris, d'arrivées ou de départs de trains, d'incidents sans importance. L'essentiel, qui est le monument lui-même, est à peine touché parce qu'on a retenu trop peu des renseignements donnés sur place par le maître et que l'archéologie est une science bien compliquée où il est facile de dire des insanités. Mieux vaut n'y pas entrer du tout.

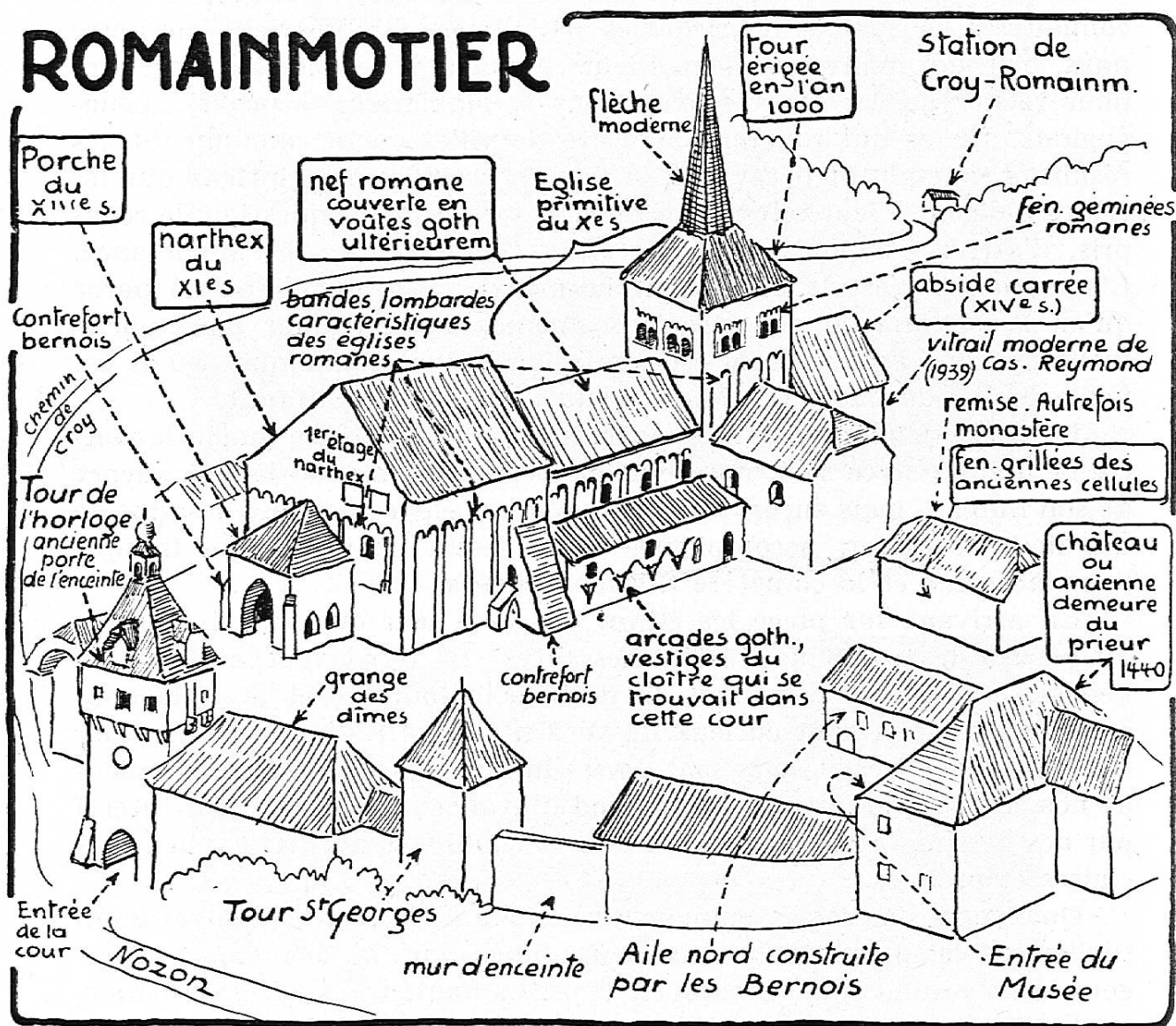
La visite de monuments est autrement plus profitable quand le maître la prépare avec soin, non seulement pour lui-même dans le silence de son bureau, mais encore en classe avec les élèves par une description des lieux à visiter, accompagnée d'un dessin explicatif qui indique l'emplacement et le caractère des monuments.

En arrivant sur place les élèves ont déjà leur curiosité éveillée et *dirigée* sur les particularités intéressantes. Ils retrouvent avec plaisir l'église, le château, le portail, la fenêtre, la fontaine et le style dont on leur a parlé et sont curieux de vérifier l'exactitude des descriptions faites à l'école. Les enfants sont ainsi plus aptes à comprendre la valeur de nos richesses architecturales quand d'avance on a éveillé leur intérêt par des dessins tracés au tableau noir et complétés par des explications claires et précises.

Quel genre de croquis employer ? Le défaut des plans employés habituellement est de ne donner que deux dimensions, la longueur et la largeur, d'un volume qui en comporte trois. La hauteur, ou *vue en élévation*, est le plus souvent montrée à part. Mais pour reconstituer mentalement un volume avec deux, ou même trois vues juxtaposées, *plan*, *élévation* et *profil*, il faut une pratique de la synthèse graphique que l'enfant ne possède pas encore. C'est pourquoi nous proposons de recourir à l'école à la vue unique plongeante oblique que l'on appelait autrefois *vue cavalière* et qui est en réalité une perspective axonométrique dont les fuyantes restent parallèles pour simplifier le dessin.

Nous donnons ci-après un exemple de ces vues plongeantes que le maître peut facilement construire lui-même pour le quartier le plus intéressant de chaque ville à visiter, en s'aidant d'un plan et de photographies. Autant que possible, on adoptera le même point de vue pour

tous les croquis ; cela permet de s'orienter sans hésitation sur le terrain. Les cartographes le savent bien qui, depuis deux siècles placent toujours le nord au haut de leur feuille. A notre avis, c'est une erreur de rompre cette tradition en plaçant le nord en bas, comme l'a fait récemment certaine carte touristique de la Suisse.



Pour montrer l'intérieur de l'édifice, on recourra à une coupe sur plan oblique. Le procédé a été expliqué dans l'*Educateur* de cette année (p. 123).

Les élèves recopient le croquis du maître en reportant les légendes avec les flèches dont l'avantage est de dégager le centre du dessin.

RICHARD BERGER.

L'Œuvre des Tableaux scolaires suisses concourt à la défense spirituelle du pays !

UN PROCÉDÉ POUR ENSEIGNER L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

On peut vivre parfaitement heureux en ignorant les affinités du participe passé pour son complément direct, c'est entendu. Cependant, nos écoliers qui veulent pousser quelque peu leurs études ne peuvent se désintéresser du petit manège de leurs atomes crochus. Le programme vaudois prévoit l'étude de ce chapitre de grammaire en 3^e année du degré moyen déjà. Je n'arrivais à faire comprendre cet accord qu'à une demi-douzaine de mes écoliers de 4^e jusqu'à ce qu'un jour M. J. Pochon, inspecteur scolaire lausannois, à qui je faisais part de mon échec, m'indiquât le procédé ci-dessous, qui m'a donné des résultats surprenants.

1^{re} phase. Comprendre la différence entre l'infinitif et le participe passé. — Dites quelle est l'action à faire et dites par quel mot elle est exprimée dans les :

Exemples intuitifs suivants : Je vais *manger* ma soupe. — J'irai manger au restaurant. — Tu dois manger proprement. — Tu pourras jouer quand tu sauras tes leçons. — Cette poésie était à apprendre pour aujourd'hui. — Se moquer de ses amis est une méchante action. — Circuler sur la chaussée peut provoquer des accidents.

Conclusions : Quand une action est entrain de se faire, quand elle va se faire, quand elle était à faire même dans un temps passé, elle s'exprime par un verbe à l'infinitif.

Dites quelle est l'action faite et dites par quel mot elle est exprimée dans les *exemples intuitifs* suivants : J'ai *mangé* mon pain. — Nous avons mangé des pommes. — Les vaches avaient brouté l'herbe. — Mes oncles avaient vendu leur récolte. — Ils auraient acheté deux chevaux. — Elles auront terminé leur voyage.

Conclusion : Quand une action est accomplie, quand elle sera faite même dans un moment à venir, elle s'exprime par un participe passé.

Exercice d'application. — Enumérez les infinitifs et les participes passés contenus dans ces phrases, et dites pourquoi les uns sont des infinitifs et les autres des participes : Tu aimerais écrire. — Elles vont écrire. — Il veut écrire. — Mes frères avaient écrit. — Vous avez écrit. — Nous avons écrit. — Nous allons faire du feu. — Vous devez faire votre travail. — Vous avez fait du bruit. — Il a fait du pain. — Tu vas tomber. — Prends garde de tomber. — L'avion est tombé. — Il est tombé de la pluie. — Je désire voyager. — Il a beaucoup voyagé. — Nous allons voyager. — Nous avons voyagé.

Exercice d'application : Soulignez en rouge les infinitifs et en bleu les participes passés : Allons danser sous les ormeaux. — J'aime chanter. — Je ne sais pas danser. — As-tu trouvé des champignons ? — Sais-tu

nager ? — Nous avons appris à plonger. — As-tu ramé longtemps ? — Le pêcheur a pris des poissons. — Tu vas te faire prendre. — Aimez-vous recevoir des lettres ? — Nous n'avons rien reçu.

Exercice d'application : Faites vous-mêmes 5 phrases contenant un infinitif et 5 phrases contenant un participe passé.

* * *

L'infinitif est un mot peu intéressant puisqu'il est invariable ! Par contre le participe passé se présente sous des aspects divers puisqu'il entre dans la catégorie des mots variables. Il s'agit de savoir l'écrire correctement. C'est ce que nous allons apprendre.

2^e phase : L'objet de l'action exprimée par le participe passé. — Dites ce qui est mangé, monté, perdu, puni, roulé dans les exemples intuitifs suivants :

Le chat a mangé les *souris*. — Les souris que le chat a mangées. — Les charpentiers ont monté la charpente. — La charpente que les charpentiers ont montée. — L'éclaireur a perdu son couteau. — Le petit polisson est puni par son père. — Les feuilles tombées sont roulées par la bise.

Conclusion : Dans une phrase, c'est le complément d'objet qui subit l'action.

Exercice d'application : Dans les phrases suivantes, dites quel est l'objet de l'action :

Nous avons cueilli des champignons. — Vous avez trouvé des fraises. — Mes frères ont acheté des fruits. — Mes sœurs ont acheté des cartes postales. — Les fruits que le maraîcher a vendus. — Les exercices de solfège que vous avez chantés. — Les colis que le commissionnaire a portés. — Les cambrioleurs ont emporté de l'huile, du savon et bu des bouteilles de vin.

Exercice d'application. — Faites vous-mêmes 5 phrases contenant un participe passé, et dites quel est l'objet de l'action.

* * *

3^e et dernière phase : L'accord du participe passé. — *Exemples intuitifs 1 :* Des pommes tombées. — Des leçons sues. — Des sources tarées. — Des écoliers distraits. — Des exercices écrits.

Exemples intuitifs 2 : Ma mère est allée en ville. — L'armée est battue. — Les travaux sont finis. — La bévue était faite. — La poésie fut bien dite.

Constatation : J'écris « tombées » parce que ce sont les pommes qui sont tombées ; je sais que ce sont les pommes qui sont tombées. J'écris « allée » parce que c'est ma mère qui est allée au marché ; je sais que c'est ma mère qui y est allée.

Exemples intuitifs 3 : Les obstacles que le cheval a franchis. — Les régions accidentées que le cycliste a parcourues. — Les listes d'hôtels que le voyageur a consultées. — La ville que les bombardiers ont survolée.

Leçon complète. — Quelle est l'action exprimée dans la 1^{re} phrase ? — Réponse : franchir les obstacles. — Cette action est-elle faite ou à faire ? — R. : elle est faite. — Par quel mot est donc exprimée cette action ? — R. : par un participe passé.

Qu'est-ce qui est franchi ? — R. : les obstacles.

Au moment où j'écris ce participe passé « franchis », est-ce que je sais ce qui est franchi ? — R. : Oui. — Puis-je accorder ce participe passé ? — R. : oui.

Idem, avec le participe passé « parcouru »... Au moment où j'écris le participe passé « parcouru », est-ce que je sais ce qui est parcouru ?

Idem, avec le participe passé « consulté » ... Au moment où j'écris le participe passé « consulté », est-ce que je sais ce qui est consulté ?

Idem, avec le participe passé « survolé » — ...Au moment où j'écris le participe passé « survolé », est-ce que je sais ce qui est survolé ?

Remarques : Avec ce procédé très simple d'accord, il n'y a plus de distinction entre les participes employés sans auxiliaire et ceux conjugués avec les auxiliaires être ou avoir.

De plus, ce procédé « joue » dans tous les cas.

Enfin, la distinction « complément d'objet direct placé avant ou après le verbe » se fait automatiquement.

Exemples intuitifs 4 : Tu as visité des régions intéressantes. — Le touriste a acheté une carte routière. — Les vanniers ont vendu leurs corbeilles. — Les soldats ont démonté leur fusil et leur mitrailleuse.

Leçon : Au moment où j'écris le participe passé « visité », est-ce que je sais ce qui est visité ? — R. : Non. — Puis-je accorder le participe passé, puisque je ne sais pas ce qui est visité ? — R. : Non.

Idem, avec les participes passés « acheté », « vendu », « démonté ».

Règle. — Pour écrire correctement un participe passé, il faut chercher son complément d'objet direct. Si on sait ce qui est « fait », « mangé », « vendu », etc., etc., au moment où on écrit un participe passé, on l'accorde en genre et en nombre ; dans le cas contraire, on ne peut pas l'accorder.

Exercices d'application.

En appliquant cette règle, accordez, s'il y a lieu, les participes passés suivants :

La lettre que j'ai (écrit).

Les colis que nous avons (expédié).

Nous vous avons (envoyé) notre facture.

Les matières premières ont (augmenté) de prix.

L'occasion que j'ai (laissé) échapper.

Cette firme s'est (emparé) du marché.

Nous nous sommes (donné) toute la peine possible. etc., etc.

JUSTE PITHON.

INFORMATIONS

RÉFORME SCOLAIRE AU JAPON

Afin d'introduire dans l'enseignement l'esprit de la nouvelle conception nationale japonaise, le Gouvernement a conçu un plan de réforme dont les points principaux sont : 1° Enseignement des principes de la « fondation nationale » et de sa mission historique à l'heure actuelle ; 2° Enseignement du Rescrit impérial établissant la « fondation nationale » ; observations de divers événements nationaux en expliquant ce qu'ils représentent ; éducation pratique en vue d'encourager les donations et les collectes en faveur de l'armée et de la police ; 3° Stimulation de l'esprit de sacrifice en multipliant les manifestations populaires d'entraide ; 4° Conservation de la paix et de l'ordre par le développement de l'éducation morale ; 5° Développement de l'enseignement pratique ; sans méconnaître l'importance de l'enseignement scientifique, les exercices pratiques dans l'agriculture, l'industrie et le commerce doivent être encouragés de façon à stimuler l'esprit de service national ; 6° Faire connaître très exactement les services qui peuvent être rendus par le travail ; cet enseignement est nécessaire non seulement pour intensifier la production, mais aussi pour former de solides personnalités ; il développera en même temps l'esprit de communauté et de service ; 7° Education physique : considérant l'importance du développement physique de la nation, qui est à la base de tout service désintéressé et de toute fonction sociale, la gymnastique et les sports doivent être encouragés à l'école et développer cet esprit d'endurance et d'invincibilité qui s'inspire de l'adage *mens sana in corpore sano* ; 8° L'orientation pratique doit avoir sa place dans l'éducation scolaire.

B. I. E.

L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET LA GUERRE

Parmi les mesures prises en Grande-Bretagne pour protéger les enfants contre les dangers de la guerre tout en assurant leur éducation, plusieurs concernent l'enfance préscolaire. D'un rapport envoyé à l'Union internationale de Secours aux Enfants par sa représentante en Grande-Bretagne et paru dans son *Bulletin* N° 1-4 de 1941, nous extrayons les informations suivantes : La plupart des écoles maternelles de Londres et autres zones dangereuses sont maintenant évacuées à la campagne et sont devenues des internats (*residential nursery schools*) prenant entièrement soin des enfants qui leur sont confiés. Des centres infantiles (*nursery centres* ou *emergency nursery centres*)

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Editeur:

**Commission intercantonale de la Société suisse des Instituteurs pour
l'étude des questions scolaires**

avec

**l'appui du Département fédéral de l'Intérieur et avec la
collaboration de la Commission fédérale des Beaux-Arts
et d'un certain nombre de pédagogues suisses**

But de l'œuvre: Les tableaux scolaires suisses sont le résultat d'un concours entre artistes suisses, institué par le Département fédéral de l'Intérieur. Leur but est de remédier à la pauvreté des moyens didactiques de chez nous, permettant à nos écoles de lutter efficacement pour la défense spirituelle du pays tout en éveillant chez la jeunesse le sentiment du beau.

CONDITIONS DE VENTE:

a) **Par abonnement :** Prix de la série de 4 tableaux, non montés **fr. 17.-**
Les abonnés s'engagent à acheter au moins deux séries de tableaux nouvellement parues. Lors de cet achat ils ont également le droit de se procurer au prix de l'abonnement les tableaux déjà parus précédemment (fr. 4.25 par exemplaire non monté).

b) Hors abonnement: Prix par tableau non monté pour une commande de

1-9	10-24	25-49	50-99	100 et plus
5.75	5.25	4.75	4.50	4.25

Suppléments pour montage des tableaux (les mêmes en abonnement ou hors abonnement):

Supplément par tableau

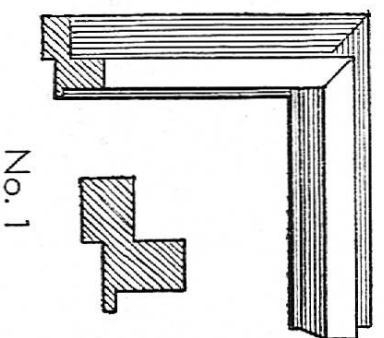
[illegible]

Commentaires:

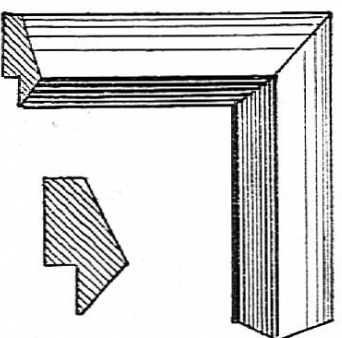
[illegible]

Cadres s'adaptant à tous les tableaux, fond carton fort, sans verre

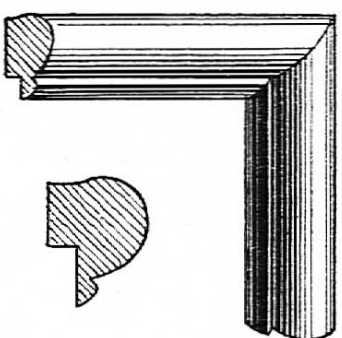
prix fr. 13.—



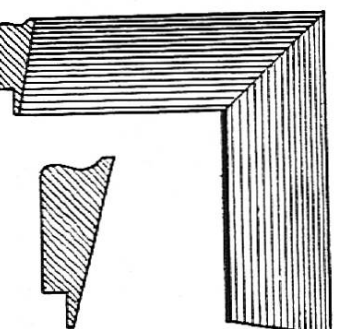
No. 1



No. 2



No. 3



No. 5/6

No. 1 Profil de la baguette, gris clair, env. 3,5 cm de large

No. 2 Profil de l'angle, chêne foncé-argent, env. 4.2 cm de large, bordure extérieure brun foncé, bordure intérieure argent.

No. 3 Profil mi-rond, or patiné, env. 4 cm de large

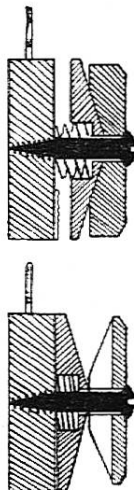
No. 6, grand, pour tableaux avec bord blanc

Coupe du fermoir



länge = $1\frac{1}{3}$ m

Haller im Schnitt.



offen
ouvert

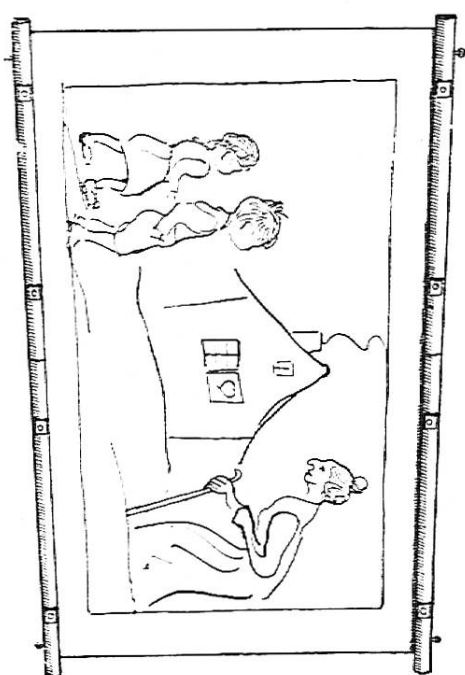
geschlossen
fermé

Porte-cartes et porte-tableaux

(fermeture pat.) très pratique pour tenir solidement les tableaux.

Prix par pièce de 1—9 à partir de 10

33 cm de long	1.60	1.45
66 cm de long	3.—	2.75
100 cm de long	4.40	3.95



Haller im Gebrauch.

Cartable pour conserver les tableaux

très solide, en carton épais gris, larg. 5—6 cm, dos et coins en toile à voile

4 paires d'attaches

Prix fr. 15.—

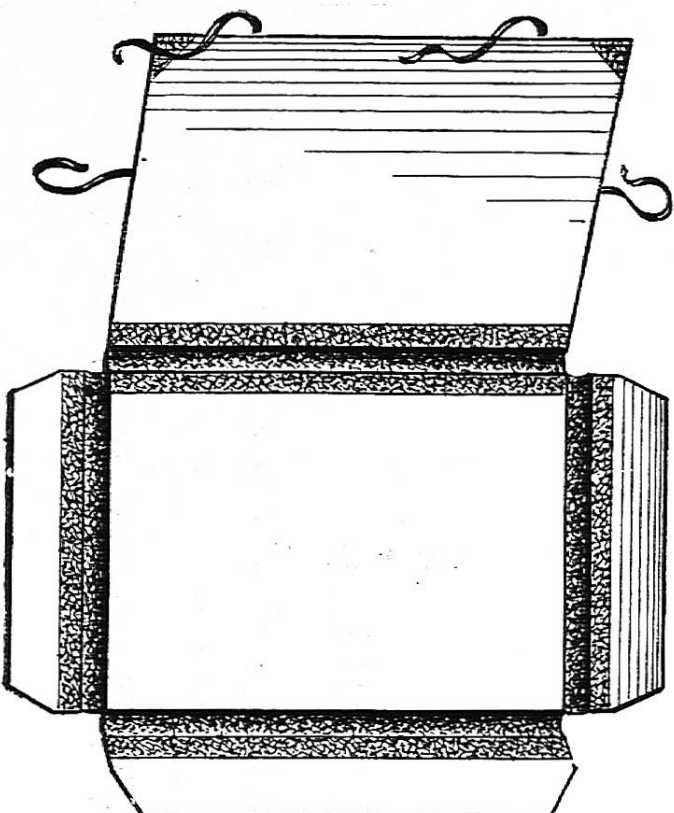
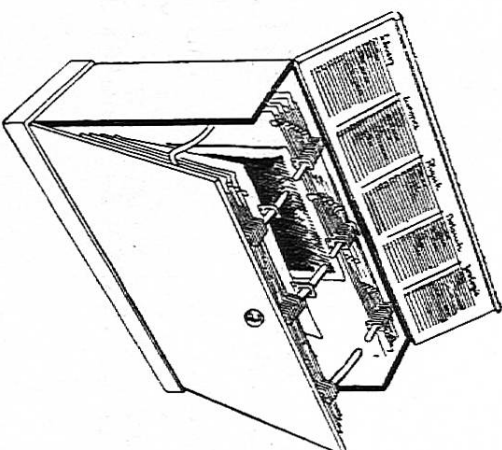
L'armoire «Pano» pour le classement

La solution idéale pour les tableaux scolaires!

Tableaux, dessins, plans etc. soignés automatiquement dans l'espace le plus restreint, restent à l'abri de la poussière, de la lumière et de l'humidité.

Prospectus complet et références à disposition.

Prix fr. 400.—.



duction, soutiennent avantageusement la comparaison avec toute œuvre similaire d'origine étrangère. Ils inspirent du véritable esprit artistique suisse et le mettant en lumière, ils développeront chez nos enfants le sentiment du Beau et du Vrai, rendront l'enseignement dans nos classes plus vivant et rapprocheront les artistes suisses de la jeunesse du pays.»

«C'est, à l'heure actuelle, un devoir national pour tous les établissements d'éducation officiels et privés de vouer la plus grande attention à une œuvre semblable.»

Présentation des tableaux: Fidèle reproduction polychromique des œuvres originales, exécutée sous un contrôle sévère par les meilleurs établissements typographiques suisses.

Grandeur: 594 × 840 mm; dimensions de la feuille avec une bordure en blanc: 654 × 900 mm.

Tableaux déjà parus: Séries 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942. Soit 36 sujets divers.

En préparation: Série 1943, 4 tableaux.

VENTE:

ERNST INGOLD & CO., HERZOGENBUCHSEE Téléphone 6 81 03

MAISON SPÉCIALE POUR LE MATÉRIEL SCOLAIRE

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE Téléphone 2 84 23

ont été créés sous les auspices du Ministère de l'Education dans les zones de réception pour les enfants évacués âgés de 2 à 5 ans. Il y en a actuellement 86 dont quelques-uns sont totalement ou partiellement des internats. La directrice est en général une personne qualifiée, souvent aidée par du personnel bénévole ou les mères elles-mêmes. Plusieurs institutions privées ont créé, sous le contrôle et avec l'appui financier du Ministère de la Santé, des *residential nurseries* pour les petits enfants que leurs mères ne pouvaient accompagner dans les zones de sécurité. En plus des crèches privées (*day nurseries*) qui existent d'ancienne date, le Ministère du Travail a créé des garderies (*munitions workers day nurseries*) pour les enfants des employés des fabriques de l'Etat ; 37 fonctionnaient à la fin d'avril et d'autres sont projetées. Il faut signaler encore les chambres de jeu (*playcentres* ou *playrooms*) créées dans quelques régions industrielles dont les écoles maternelles sont évacuées. Il s'agit là d'une initiative entièrement privée. Douze à vingt enfants sont rassemblés dans une grande pièce ensoleillée sous la protection d'une directrice qualifiée, aidée de quelques volontaires. Les chambres de jeu sont ouvertes de 9 à 15 heures ou plus tard et les parents paient 1 shilling 6 pence par semaine. La cuisine centrale des cantines scolaires fournit le repas de midi.

B. I. E.

TEXTES LITTÉRAIRES

L'AUBE DANS LE NORD

(Couleurs.)

Les alentours se dessinèrent à l'encre de Chine sur un fond bleu ; ombres noires et rampantes, les chiens de traîne, les uns après les autres, sortirent de la neige, se secouèrent en grognant avec une hargne assourdie ; ils pointèrent leurs oreilles de loup et hérissèrent les longs poils raides de leur fourrure épaisse...

Cependant, une à une, s'éteignaient les étoiles. Le velours outremer du ciel, lentement et mystérieusement, coulissait comme un rideau, de bas en haut, pour montrer une fenêtre d'un vert jade laiteux et transparent derrière laquelle, dans un recul infini, glissaient les premières clartés du jour. La neige était encore bleue, la forêt sombre encore : mais déjà les loups qui sont les hérauts des crépuscules et des aubes, stridulaient le glapissement mélancolique dans lequel ils disent adieu à la nuit...

A l'est le ciel avait encore pâli. C'était maintenant une cymbale de métal clair, et l'aube la frappa doucement d'un coup de baguette vermeille. La cymbale résonna doucement sous le choc... Alors s'éveilla la Vie... Une gélinotte perchée sur un arbre voisin s'envola dans un battement d'ailes ardoisées... Un lièvre traversa la clairière, tout blanc, plus blanc que la neige, s'assit un instant, comme s'il avait oublié ce

qu'il avait à faire et, pour réfléchir, pointa ses longues oreilles tachetées de noir, puis fila... Un geai bleu sillonna la forêt d'un trait de saphir...

(*La bourrasque*. Ferenczi, édit.)

M. CONSTANTIN-WEYER.

LES LIVRES

Rhin-Rhône canal, pour ou contre, par Charles Biermann, Editions de la Baconnière.

La question d'une voie d'eau à travers notre pays est âprement discutée. Le présent ouvrage vient fort à propos nous documenter, et nous pourrions à l'aide de tous les renseignements que nous apporte M. Biermann essayer de nous faire une opinion. L'auteur, après un examen approfondi, arrive à la conclusion suivante : « Quant à une voie de jonction entre le Rhône et le Rhin à travers la Suisse, elle apporterait certainement moins d'avantages que l'on ne s'en promet, elle chargerait notre économie sans contre-partie suffisante et il y a lieu de surseoir à son exécution jusqu'au moment où la mise en service régulier de la voie du Rhône aura permis d'y voir plus clair. » ALB. R.

La vie des oiseaux : les échassiers, par Paul Géroutet. Editions Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel.

Ce livre constitue le deuxième volume de la série que les Editions Delachaux et Niestlé consacrent aux oiseaux. L'*Educateur* a signalé la publication du premier volume : *Les Rapaces, Les Colombins, Les Gallinacés*. Trois autres volumes qui traiteront des palmipèdes et des passereaux sont en préparation. En poursuivant leur effort pour compléter la collection des *Beautés de la Nature* qui nous a déjà dotés de volumes remarquables, les éditeurs font honneur à l'édition suisse.

Notre collègue Paul Géroutet s'est attaché à décrire, dans leur aspect et dans les manifestations de leur vie, les échassiers. Ces oiseaux forment un monde assez peu connu du profane. Mis à part les hôtes d'hiver de notre lac, la plupart des échassiers ne sont pour nous que des migrateurs que nous ne faisons qu'apercevoir à leurs passages et trop haut pour que nous les identifions. Ce qui reste chez nous de grèves et de marais attire pourtant beaucoup de ces oiseaux ; seulement il faut les voir. M. Géroutet nous apprend à observer. Ses descriptions claires et précises qu'illustrent des planches hors-texte de Paul-A. Robert et des dessins de Robert Hainard et M. Reichel nous feront connaître les échassiers entrevus au hasard de nos promenades. Et sans doute ce livre nous inspirera-t-il le désir de les étudier de plus près. Le texte de M. Géroutet est complet et soigneusement établi ; il témoigne d'une belle conscience scientifique ; quant aux illustrations, elles sont d'une rare qualité. Je pense que tous ceux qui ne sont pas indifférents aux choses de la nature voudront placer dans leur bibliothèque ce nouvel ouvrage.

ALB. R.

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

MUSIQUE CHORALE

Les plus beaux envois à l'examen, toutes
Téléphone 2 35 09 éditions, pour toutes circonstances.

E. BARBLAN Av. du Simplon, 3 **LAUSANNE**

ABONNEZ-VOUS à l'un des

Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

NEUCHÂTEL

VEVEY

MONTREUX

BERNE

Vous y trouverez les meilleurs ouvrages des auteurs contemporains et les dernières nouveautés.

Demandez les conditions d'abonnement aux Cabinets de Lecture ci-dessus indiqués.

QUELQUES NOUVEAUTÉS :

ESCALES CHEZ LES PÊCHEURS DE PERLES

par
le Dr FRED. BLANCHOD.

Un vol. in-8° sous couverture en couleurs, avec 32 photos et 1 carte :

broché Fr. 6.—
lié » 8.50

Canal de Suez, Arabie, pêcheries de perles du Golfe persique, Ceylan et Zanzibar, jardin des tropiques, voilà de quoi captiver les amateurs de voyage !

SUR LES ROUTES D'EUROPE

par
JEAN BUHLER.

Un volume in-16, broché Fr. 3.50

Ces souvenirs d'un étudiant qui, à pied et sans argent traverse l'Italie, les Balkans, la Hongrie et l'Allemagne, sont vécus et contés en un style nerveux.

LE GROUPE FRANC DE GIROUC

par
CHARLES GOS.

Un volume in-8°, broché Fr. 3.50

Suite de croquis poétiques et réels de la vie militaire suisse dans les montagnes du Valais, souvent pleins d'entrain et de vie.

MADELEINE BLANCHARD

Nouvelles
par
HENRY VALLOTTON.

Un volume in-8° carré, broché Fr. 3.75

Gaies ou tragiques, riches en observations rapides, ces nouvelles palpitent de vie, ce sont de petits tableaux colorés et alertes.

Réimpressions :

LE GÉNÉRAL DUFOUR 1787-1875

par
EDOUARD CHAPUISAT.

Un volume in-8° carré, avec 8 hors-texte, broché Fr. 5.—

Cette vivante étude d'un grand chef est un portrait attachant de celui qui fut un exemple de courage physique, d'intelligence, de valeur morale et de patriotisme.

MARINS D'EAU DOUCE

par
GUY DE POURTALÈS.

Un vol. in-8° carré, illustré, broché Fr. 3.50
lié » 6.—

Evocation charmante de l'ancienne Genève patricienne et calviniste, du lac avec ses barques à voiles latines et de l'ambiance paisible des débuts du XX^e siècle.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. GREG et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :
PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.— ; ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

VIENT DE PARAÎTRE :

Un ouvrage d'un immense intérêt, indispensable à tous les éducateurs

Dr RENÉ ALLENDY

Editions Mont-Blanc, Genève

L'ENFANCE

MÉCONNUE

Solutions pédagogiques

Fr. 4.20 + impôt

Souvent ce sont les parents qui méritent la fessée



" AU BLÉ QUI LÈVE "

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●
Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne

Emission d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

Location de coffres-forts (Safes)